

# La tech se mobilise en force à Berne

**PROTECTION DES DONNÉES** Sous la pression des Chambres, mais aussi d'entreprises suisses, le Conseil fédéral s'apprête à modifier de nouveau des ordonnances sur les télécommunications. Proton s'inquiète toujours des risques de surveillance généralisée

ANOUCH SEYTAGHIA, BERNE

«Il est minuit moins une pour empêcher les entreprises innovantes de quitter la Suisse!» Mercredi, Johanna Gapany a lancé un appel clair au Conseil fédéral pour qu'il révise très rapidement un projet de loi jugé suicidaire pour le secteur technologique. La conseillère aux Etats (FR/PLR) n'était pas la seule présente au Palais fédéral, Andy Yen, directeur de Proton, ayant aussi fait le déplacement. Ainsi que des responsables de la messagerie suisse Threema et d'Alexis Roussel, directeur des opérations de la société Nym, spécialisée dans la protection de la vie privée. A première vue, Johanna Gapany a été entendue, le projet de loi sera réécrit. Mais le temps perdu laissera des traces indélébiles, avertissent les spécialistes de la tech.

De quoi parle-t-on? Il y a quelques mois, le Conseil fédéral mettait en consultation des versions révisées d'ordonnances liées à la loi sur la surveillance des communications. Verdict: un rejet massif de la plupart des acteurs intéressés, cantons y compris. En juillet dernier, Andy Yen affirmait au *Temps* que vu l'incertitude juridique – le directeur de Proton craignant une «surveillance de masse» – il investirait 100 millions de francs en Allemagne et en Norvège, et pas en Suisse. Se faisant l'écho de ces préoccupations, Olivier Feller (VD/PLR) déposait une motion au Conseil national demandant au Conseil fédéral de réécrire l'ordonnance, Johanna Gapany faisant de même au Conseil des Etats.

## Avertissement de Beat Jans

Mercredi, ce dernier n'a même pas voté sur sa motion, adoptée tacitement. A l'exécutif de revoir sa copie, donc. Mais Beat Jans, ministre de la Justice, a averti: «Nous n'avons jamais voulu créer une surveillance de masse avec cette révision. Et elle ne freine absolument pas l'innovation.» Reste que sous l'impulsion des deux Chambres, le Conseil fédéral va mandater une société externe pour évaluer l'impact du



Andy Yen, directeur de Proton: «On peut imaginer que les mesures de surveillance et de récolte de données seront adoucies, mais impossible d'affirmer qu'elles disparaîtront.» (BERNE, 10 DÉCEMBRE 2025/ANTHONY ANEX/KEYSTONE)

projet de loi, et en parallèle rédiger de nouvelles ordonnances à mettre en consultation.

Pour Johanna Gapany, la récolte de données exigée des acteurs technologiques était inacceptable. «Il faut trouver un meilleur équilibre entre protection de la vie privée et protection de la population. Il ne faut pas créer une société de la surveillance. Il faut absolument écouter les acteurs concernés, nous avons dans le pays des entreprises proposant des services protégeant la vie privée et qui développent des outils dans ce sens, et il faut les laisser se développer. Et en parallèle, il faut tout faire pour que ces entreprises ne quittent pas la Suisse, il y va de notre quête d'indépen-

dance numérique.» Pour la conseillère aux Etats, «il est exclu que la Suisse se dote de la législation de surveillance la plus stricte du monde».

## «Une mécompréhension importante des enjeux»

Andy Yen, qui a assisté aux débats au Conseil des Etats, n'était qu'à moitié rassuré en quittant la salle. «Je perçois toujours une mécompréhension importante des enjeux de ce projet d'ordonnance. Les autorités affirment qu'il ne s'agit en aucun cas de surveillance de masse. Mais quand les autorités exigent de sociétés comme la nôtre de récolter des masses colossales d'informations sur leurs utilisateurs, comment l'appelez-vous? Simple-

ment demander cela à des acteurs comme Proton équivaut à une surveillance de masse. Ce n'est pas plus compliqué que cela.»

De nouvelles ordonnances seront en consultation. Mais pas de quoi rendre le directeur de Proton – dont l'entreprise compte 100 millions de clients à ses services de messagerie, VPN ou gestionnaires de mots de passe – euphorique, loin de là. «On peut imaginer que les mesures de surveillance et de récolte de données seront adoucies, mais impossible d'affirmer qu'elles disparaîtront. Nous devrons faire comprendre encore plus clairement aux autorités l'impact d'une telle législation, catastrophique pour la Suisse. Mais l'épée de Damoclès est toujours là. Il est possible que

le texte change en surface, mais que les problèmes de fond demeurent.»

## Investissements hors de Suisse

Le problème, ajoute Andy Yen, est que le processus législatif, que bien sûr je respecte, est lent. Les nouvelles ordonnances pourraient ainsi être votées en 2027, et pas avant. Ce qui prolongera sensiblement la période actuelle d'incertitude. «C'est très long, poursuit le directeur de Proton. Or personne ne peut attendre, c'est maintenant qu'il faut effectuer des investissements massifs en termes de puissance de calcul et de centres de données, car la demande explose. Notre secteur affiche

des taux de croissance de 50 à 60% par année. Et tous les investissements que nous effectuons hors de la Suisse n'y reviendront malheureusement pas.»

Directeur des opérations de la société Nym, Alexis Roussel était aussi à Berne pour appuyer la motion de Johanna Gapany. Il se montre tout aussi inquiet qu'Andy Yen: «Depuis ce printemps, je constate que tous les

**«Il est exclu que la Suisse se dote de la législation de surveillance la plus stricte du monde»**

JOHANNA GAPANY,  
CONSEILLÈRE AUX ÉTATS (PLR/FR)

investissements dans le secteur de la protection des données sont gelés en Suisse, la situation est intenable. Et si l'on dépasse le strict point de vue économique, songez à ceci: nous développons, comme d'autres en Suisse, des technologies pour aider les utilisateurs à mieux protéger leur vie privée. Or ces ordonnances risquent de détruire cette industrie, et les autorités disent en parallèle que chacun est responsable de protéger sa vie numérique. C'est complètement absurde et dangereux du point de vue des libertés fondamentales. J'observerai de près les nouvelles ordonnances qui seront créées, il y a toujours un risque élevé de surveillance de masse, sous le couvert d'autres termes.»

A court terme, le Conseil national devrait se prononcer sur la motion d'Olivier Feller – on ne sait pas encore quand – et a priori largement l'adopter. Et en 2026 – impossible de fournir une date –, de nouvelles ordonnances devraient être mises en consultation. Un dossier que suivront de très près tous les acteurs de la tech. ■